

des Princes &c. Juin 1718. 493

de Rome rendu à l'occasion des Actes d'Appel de Mr. le Cardinal de Noailles & des quatre Evêques, ce Decret est aussi inseré dans le Journal de Mai page 459 ainsi je ne puis me dispenser de placer ici l'Atrêt qui a été rendu à ce sujet & les Conclusions des gens du Roi, qui ne sont pas moins interessantes que celles données à l'occasion de l'affaire de Mr. de Reims.

Extrait des Registres du Parlement.

C E jour les gens du Roi sont entrés, & Mr Guillaume de Lamoignon Avocat du dit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit à la Cour.

*Autre Atrêt
rêt au sujet
du Decret de
l'Inquisition
de Rome.*

„ Qu'il leur est tombé entre les mains un
„ Decret de l'Inquisition daté du 16. Fevrier
„ dernier, qui n'a été publié à Rome que le
„ 8. de ce mois, & qui condamne deux écrits,
„ l'un intitulé *Acte d'appel interjeté le 1. Mars*
„ 1717. & l'autre *Acte d'Appel de Mr. le Car-*
„ *dinal de Noailles &c.* & qu'ils apprennent
„ qu'il s'en distribué déjà dans le public quel-
„ ques exemplaires.

„ Que l'attention qu'ils doivent avoir à
„ ne laisser publier aucun Decret émané d'une
„ Congregation dont jamais on n'a reconnu
„ en France l'autorité, ni même aucun ou-
„ vrage de quelque nature qu'il soit, capable
„ de favoriser les prétentions ultramontaines,
„ les oblige de porter leurs plaintes à la Cour,
„ & de lui demander qu'en supprimant ce
„ Decret, elle fasse défense à toutes sortes de
„ personnes de le recevoir, le retenir & le
„ distribuer.

„ Que